

Patience, la DAJ est tout sauf hors d'âge!

AFFAIRES JURASSIENNES Contrairement à Hervé Gullotti, l'exécutif est d'avis que la Question jurassienne n'est pas totalement réglée. Bref, il ne souhaite pas encore transformer la DAJ en Délégation aux affaires francophones.

PAR PIERRE-ALAIN BRENZIKOFER

Pour le député socialiste tramelot, le gouvernement devrait présenter sa vision du rôle futur de la Délégation du Conseil exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ), «maintenant que la Question jurassienne a trouvé une issue politique». Hervé Gullotti avait formulé sa requête sous forme de postulat, intervention que le gouvernement propose toutefois de rejeter.

Arguments du député? Eh bien, l'exécutif a récemment assigné plusieurs missions à la DAJ, maintenant que Moutier, Belprahon et Sorvilier ont décidé de leur destin. «D'une part, une commission d'experts a été nommée pour définir l'état du bilinguisme et sonder les opportunités pour le canton, qui découlent de la pratique de deux langues sur son territoire. D'autre part, la DAJ a chargé Denis Grisel, ancien responsable de la Promotion économique, de lui établir, d'ici à fin juin aussi, des suggestions sur la réorganisation de l'administration décentralisée dans le Jura bernois.»

Introspection

Pour le politicien tramelot, les mesures prises par le Conseil exécutif vis-à-vis de la minorité francophone du canton sont encourageantes. Mais, ajoute-t-il, le Jura bernois vit un moment d'introspection unique de son histoire, «au bout duquel tous les avenir sont possibles. Une occasion rare pour une région entière de formuler le sens de son existence, de fixer en quoi elle est à la fois partie du canton, mais aussi particularité d'un ensemble.» La Question jurassienne étant



Tant que le transfert de Moutier ne sera pas effectif, la DAJ doit rester la DAJ, selon le gouvernement. ARCHIVES

close sur le plan politique, selon lui, ne convient-il pas de définir le rôle de la DAJ pour les décennies à venir, s'interroge le Tramelot. Comme la transformer à terme en une Délégation du Conseil exécutif aux affaires francophones (DAF).

«Dans sa composition, la DAF pourrait accueillir le conseiller d'Etat du Jura bernois, le président du CJB et celui du CAF, le président de la future association régionale née de la fusion des associations de communes (CMJB, ARCJ, ARJB) et tout autre représentant d'acteurs jugés pertinents», propose l'auteur du postulat.

Dans sa réponse, le Conseil exécutif rappelle qu'il existe diverses délégations comme la DAJ, composées en général de

trois personnes. Elles n'ont toutefois aucun pouvoir décisionnel. Pour la durée de la législature 2014-2018, le gouvernement a institué quatre délégations, à savoir la DAJ, la Délégation des relations extérieures, la Délégation au contrôle des finances et la Délégation à la justice.

Ce n'est qu'un début...

«La Question jurassienne est certes résolue, mais le processus de transfert de la commune de Moutier vers le Jura n'en est qu'à ses débuts, plaide néanmoins le gouvernement. Les négociations formelles entre les deux cantons n'ont pas encore débuté en raison des recours pendants auprès de la préfète contre le résultat de la votation communale du

18 juin à Moutier.» Foi d'exécutif, la DAJ conserve dès lors aujourd'hui encore sa raison d'être et la mission d'accompagnement de ce processus et des travaux en cours: «Cette situation demeurera jusqu'au transfert de la commune de Moutier.» Dans ce contexte, une transformation de la DAJ en une Délégation du Conseil exécutif aux affaires francophones n'est, à l'heure actuelle, pas à l'ordre du jour, juge-t-on à Berne. «La question de savoir si le rôle de la DAJ doit être revu suite à la clôture de la procédure de transfert de Moutier ou si elle doit être remplacée par un autre organe sera appréciée en temps voulu», tranche la Berne cantonale en disant non à ce postulat.

Le litige Zuber-Droz revient sur la table

MOUTIER

Des conseillers de ville UDC et PLR notamment croient savoir que la Municipalité de Moutier prend en charge les frais de justice et d'avocat de Maxime Zuber dans une affaire qui oppose l'ex-maire au conseiller de ville UDC Pierre-Alain Droz. Ainsi, dans une interpellation qu'ils viennent de déposer (intitulée «Municipalité de Moutier, assistance à Monsieur Maxime Zuber?»), ils demandent confirmation. L'affaire remonte à fin 2015.

Suite à plusieurs messages envoyés par Pierre-Alain Droz sur le téléphone de fonction de l'ancien maire, ce dernier avait porté plainte pour injures entre autres. Le conseiller de ville UDC a été blanchi en première instance, mais l'avocat de Maxime Zuber a récemment fait appel partiel de ce jugement. Les interpellateurs veulent aussi savoir si la Municipalité serait également appelée à payer les frais d'avocat de Pierre-Alain Droz dans le cas où l'ex-maire devait être définitivement débouté. **MBA**

EN BREF

CHASSERAL

La voie est libre

Le Chasseral est désormais accessible depuis les deux versants. Les Ponts et chaussées ont rouvert hier la route d'accès au col depuis Les Savagnières. La route depuis Nods a été ouverte le 23 avril. **MPR**

SAINT-IMIER

Un senior dans la classe

Pro Senectute Arc jurassien recherche des bénévoles Win3 à Saint-Imier. Le but est d'intégrer, dans des classes de 1re à 8e Harmos, un senior qui aura comme tâche d'assister un enseignant à raison de deux à quatre périodes par semaine. Aucune expérience dans l'enseignement n'est requise. Les personnes intéressées peuvent contacter Pro Senectute Arc Jurassien au 032 886 83 80 ou lucas.gigon@ne.ch. **MPR**

Marcel Gilomen en fonction



Marcel Gilomen (PLR), qui succède au démissionnaire John Buchs, entrera officiellement au Conseil municipal de Saint-Imier le 9 mai. L'exécutif décidera prochainement de l'attribution de son département. Sur la photo, devant Imier le laboureur (de gauche à droite): John Buchs, Denis Gerber, chef du groupe PLR, et Marcel Gilomen. **C-MPR**

LA NEUVEVILLE

Premier album pour Marey



Marey, duo composé de Maryam Hammad (voix, guitare folk) et Aurèle Louis (violoncelle, guitare électrique), propose un mélange de pop folk, teinté d'influences blues rock dans des arrangements authentiques. Il viendra présenter son premier album, ce vendredi 4 mai à 20h30 au Café-théâtre de la Tour de Rive, à La Neuveville. Une soirée de charme et de douceur, Réservations au 032 751 29 84. **MPR**

Discours, rock, punk et jus de Bélier

MOUTIER La jeunesse jurassienne se donne rendez-vous samedi à la Societ'halle.

La Societ'halle de Moutier accueillera, ce samedi 5 mai, la 54e Fête de la jeunesse jurassienne. La traditionnelle partie politique ouvrira le bal, à 18h, d'une soirée assurément rock'n'roll avec la venue très attendue du groupe de rock alternatif français Ludwig Von 88. Mais avant la musique, les discours du maire Marcel Winistoerfer, de Sandrine Flückiger, représentante de «Belprahon dit oui», et de Clément Piquerez, animateur principal du Groupe Bélier.

Puis place au punk rock déjanté et hilare proposé par Ludwig Von 88, un quatuor qui a su traverser les décennies et remonter dernièrement sur scène sans avoir pris une ride. Le show scénique est à couper le souffle et les joyeux keupons transmettent une énergie rarement égalée en con-



Ludwig Von 88, la référence actuelle en matière de rock alternatif. **LDD**

cert. Ces survivants du rock français ont été, avec Bérurier Noir et la Mano Negra, les fers de lance d'une musique et d'une génération insoumises et révoltées.

Des groupes locaux aussi

La première partie sera assurée par le groupe biennois Bongo Kidz et ses reprises d'un autre monument du rock français, les Shérifs. Ces jeunes gens interprètent les tubes de leurs idoles avec passion et talent. Enfin, les locaux de Marengin et leur rock teinté de blues joueront leurs propres compositions et quelques reprises bien senties. Ils auront à cœur de faire se déhancher la foule jusqu'au milieu de la nuit. Grillades, jus de Bélier et autres bons produits permettront à chacun de passer une belle soirée. **C-MPR**